

# SWISS KRONO, s'engage plus fermement auprès de la certification forestière PEFC

Lorsque PEFC permet à une entreprise locale d'atteindre ses objectifs

L'ambition de l'entreprise SWISS KRONO est claire : doubler sa production en 5 ans, développer l'approvisionnement certifié PEFC et conforter la provenance régionale de ses bois. L'exigence de la certification PEFC de gestion durable des forêts sur le marché mondial du panneau OSB et aggloméré est aujourd'hui une nécessité pour l'entreprise de Sully-sur-Loire (Loiret). En lançant son appel à PEFC, c'est toute la filière qui est sommée d'y répondre !

## Mobiliser la filière

Depuis le début de l'année, SWISS KRONO multiplie les visites de l'usine, reçoit les élus et acteurs de la filière forêt-bois avec un même message : « Nous avons besoin de vous pour réussir ce pari industriel, vital pour l'entreprise et ainsi mobiliser la filière et dynamiser le territoire. ». Message reçu. Des temps de réflexion communs ont été organisés entre CRPF, FRANSYLVA, FIBOIS, FNEDT et PEFC Ouest. La situation est analysée, les leviers d'actions identifiés, l'opération planifiée.

## Définir les enjeux

Réaffirmer collectivement l'intérêt de la certification PEFC que l'on soit un propriétaire forestier, un exploitant, un ETF. Ici l'enjeu économique et industriel est au premier plan :

- Gérer durablement sa forêt, produire du bois et le vendre pour tous les usages est une activité économique majeure du forestier ;
- Fournir les industriels locaux en matière bois certifiée PEFC est un acte assurant la pérennité du modèle

économique des exploitants forestiers en assurant la garantie de gestion durable au consommateur ;

- Réaliser des chantiers d'exploitation en minimisant l'impact sur le sol, en préservant les peuplements en croissance et leur biodiversité, c'est garantir une activité de travaux sylvicoles pour les prochaines décennies ;
- La certification PEFC est conditionnée à des modalités financières qui sont à terme profitables à tous. La réflexion nécessairement collective doit permettre la juste rémunération de chacun.

## Agir ensemble

Chaque acteur (*forestier, exploitant, entreprise de travaux forestiers, etc.*) doit alors passer à l'acte et choisir la certification PEFC (*si ce n'est pas déjà fait*) :

- Le propriétaire forestier possède-t-il le bois correspondant au besoin du secteur du panneau ? À quelle échéance est-il mobilisable et sous quelles conditions ? Quels sont les acheteurs potentiels pour ces produits ?
- L'exploitant forestier, s'assurera de la traçabilité du bois et engagera, avec ses prestataires, le chantier forestier selon les règles de



gestion durable PEFC.

## Pourquoi est-ce une chance ?

Nous avons la possibilité de démontrer que, collectivement et individuellement, la forêt est à la hauteur des attentes des industriels et, in fine, des consommateurs. Avec la certification PEFC, nous apportons la preuve que la forêt est à l'équilibre entre ses services environnementaux, sociaux et économiques. Saisissez cette chance !

**Olivier BILLEAU**  
Coordinateur PEFC Ouest

Contact :  
15, boulevard Léon Bureau - 44 200 NANTES  
02 40 40 26 38 - ouest@pefc-france.org  
www.pefc-france.org